



LES SUITES DU FORUM

L'objectif central du forum était de définir collectivement la notion de quartier durable à la Réunion. Cette question est toutefois indissociable de celle des moyens à mettre en place pour parvenir à réaliser ces quartiers. Les débats ont ainsi permis de mettre à jour des besoins en termes de clarification de la gouvernance, d'évolution de la méthodologie de projet, d'expertise technique, de soutien financier. Pour répondre à ces attentes, le travail est en cours autour de deux dispositifs imbriqués :

UN REFERENTIEL

la DDE prépare avec la CETE Méditerranée un document de référence sur les Quartiers Durables Réunionnais. Il rassemblera : **la définition partagée** du quartier durable Réunionnais et sa liste de questionnements et d'indicateurs "à la carte", un **guide méthodologique de projet urbain** qui rappellera à chaque étape les liens avec les aspects réglementaires, financiers et la gouvernance, des **ressources techniques spécifiques**, ainsi qu'une bibliographie permettant de **valoriser les initiatives locales existantes**.



UN INCUBATEUR

Afin d'accompagner les porteurs de projets souhaitant réaliser un quartier durable Réunionnais dans le cadre du référentiel, la DDE propose de réunir les partenaires-clé de l'aménagement autour d'un incubateur, qui offrira : une **gouvernance transversale** dès l'amont des projets, une **expertise technique collégiale**, des **dispositions financières incitatives**, ainsi qu'un appui pour les candidatures à **l'appel à projet national écoquartiers** permettant de valoriser la démarche à l'échelle nationale.

"Il s'agit d'organiser la ville de 1 million d'habitants que représentera La Réunion en 2025 et de tendre vers une ville durable."

W. Bertile, vice président du Conseil Régional

"L'essentiel pour nous doit rester, au sein des quartiers durables, ce "vivre ensemble" réunionnais, cette communauté de destin, accompagnée d'un progrès social"

E. Fruteau, vice président du Conseil Général

"Comment adapter ces grands concepts un peu théoriques aux spécificités sociétales, environnementales, énergétiques et économiques de La Réunion ?"

J-L Masson, Directeur Départemental de l'Équipement

"Demain tout cela sera rentable"

M. Pupin, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts

"Notre devoir est aussi de dire : Monsieur le Maire, c'est une autre façon de travailler, une autre façon d'avancer, c'est pour tout le monde, pour le bien être et la sauvegarde de La Réunion. Nous changeons notre façon de travailler."

F. Desnost, pôle développement du territoire, Mairie du Port

"Une réflexion à l'échelle de l'île, et pour tout le monde sans aucune discrimination"

"Comment faire un quartier durable avec 35% de chômeurs ?"

"Non pas limiter l'accès à la culture, au savoir ou au travail, mais limiter les déplacements inutiles"

"La gouvernance regroupe aussi l'organisation des maîtrises d'œuvre"

OBJECTIF : UNE DEFINITION COMMUNE

"Quels quartiers durable à la Réunion ?" Telle était la question posée aux acteurs de l'aménagement, élus, professionnels, universitaires, dans l'objectif de **fonder une vision commune** du Quartier Durable. La participation nourrie a permis l'expression d'une grande variété de points de vue, synthétisés dans le présent document.

DES PARTENAIRES MOBILISES

Le Conseil Régional a accueilli les débats du premier jour; fortement impliqué à travers le Schéma d'Aménagement Régional, à l'origine d'un agenda 21 pour la Réunion, il est aussi susceptible d'apporter un soutien précieux aux quartiers durables grâce à des politiques d'accompagnement volontaristes.

Le Conseil Général a accueilli les débats du deuxième jour; son action dans le domaine des politiques sociales et son engagement en faveur de l'environnement en font un partenaire incontournable de la gouvernance des quartiers durables.

La Caisse des Dépôts et Consignations, cofinanceur du forum, prépare la traduction macro-économique des enjeux de la ville durable et l'avènement du "marché carbone".

La DDE, initiateur et cofinanceur du forum, intervient comme facilitateur dans le cadre de la traduction opérationnelle du Grenelle de l'Environnement, au niveau national avec l'appel à projets écoquartiers, au niveau local avec GERRI. Elle est impliquée dans l'aménagement opérationnel grâce au financement du logement social.

L'**ADEME**, l'**AGORAH**, le **CAUE** ont chacun apporté leurs expertises complémentaires sur ces questions complexes qui se posent à différentes échelles.

Des invités extérieurs, **Philippe MADEC**, architecte urbaniste, **Jean-Pierre CHUBERRE**, élu de Pacé (35), **Serge RENAUDIE**, architecte urbaniste, ont versé à la réflexion les expériences métropolitaines auxquelles ils ont participé.

LES ENJEUX IDENTIFIÉS LORS DU FORUM

L'île de la Réunion

Dominée par la nature

L'occupation humaine récente n'a pas encore domestiqué la nature. **Originale et exceptionnelle** par l'importance de sa part primitive et endémique, la nature contient des richesses irremplaçables. Elle est aussi **généreuse et fragile** qu'elle peut se révéler vivace, **violente et dangereuse**.

Insulaire

L'espace est **strictement limité**, le foncier est une ressource non renouvelable. **Le gâchis de l'étalement urbain** peut être évité grâce à une réflexion approfondie sur le développement urbain. L'accroissement attendu du coût des transports et la menace de saturation du réseau rendent nécessaires une **planification fine des déplacements**. La dépendance des approvisionnements incite à développer des **filières locales**.

Créole, c'est-à-dire mixte et évolutive

Les populations sont d'origines très diverses et ont créé au fil du temps un « **vivre ensemble** » d'une grande richesse; la mixité est une réalité vivante. Les liens familiaux et communautaires sont puissants et fondent un **équilibre social à préserver**. **Les modes de vie sont jeunes et en évolution rapide**. Il s'agit d'un atout pour la mutation vers des habitudes durables, à conditions qu'elles n'apparaissent pas comme un "retour en arrière". L'histoire urbaine est originale, **l'échelle du quartier** y tient une importance particulière, à l'interface entre le logement et le territoire.

En phase de développement

Le fort accroissement démographique induira **200 000 habitants supplémentaires** en 2030. En parallèle d'un **réel dynamisme économique**, la société est marquée par un **fort chômage** et un **revenu moyen inférieur à la métropole**. Malgré des structures éducatives désormais largement développées, l'INSEE dénombre actuellement **100 000 adultes illettrés**. Les infrastructures et les réseaux nécessitent encore de **lourds investissements**.

L'aménagement durable

Une impulsion politique locale

Ce sont les collectivités, au premier rang desquelles **les communes**, qui portent la responsabilité d'un aménagement durable. Elles constituent le bon échelon pour avoir une **réflexion transversale sur les problématiques concrètes** du territoire. Proches du terrain, elles sont en mesure de recourir largement à la **concertation** afin d'impliquer les populations, ou de mettre en valeur les usages vertueux du passé.

Une démarche partagée plutôt qu'un label

L'urbain est par essence **vivant**. L'aménagement pour être durable doit être **évolutif**. L'aménagement durable relève donc d'une démarche, d'un questionnement, plutôt que d'une grille chiffrée.

Soutenue par des politiques globales

L'ambition de l'aménagement durable doit s'exprimer **à l'échelle de l'île entière**, dans un souci d'équité et d'efficacité globale sur le territoire. Les politiques publiques doivent offrir de manière coordonnée les conditions d'une **transition dynamique** entre logique de rattrapage et ambition exemplaire.

Une attente des professionnels

«Les milieux professionnels sont prêts, ils sont en demande d'outils, ils mettent en garde contre une complexification des procédures».

Australe et tropicale

Ce positionnement incite à chercher et partager les références d'urbanisme durables **au-delà des seules références européennes**. La Réunion doit développer ses liens avec l'environnement politique, social et économique de **l'Océan Indien**.

Un marché durable à développer

Dans les quartiers durables, l'accent devra être mis sur le développement économique, trop souvent occulté. Il s'agit de développer un « **marché durable** », plus complet que l'économie verte, dont les intérêts économiques rejoignent l'intérêt général.

Un calcul en coût global

Le surinvestissement principal lié à l'aménagement durable **porte sur les phases d'études**, et **génère par la suite des économies** à différents niveaux. Les surcoûts éventuels liés aux travaux doivent être considérés **en coût global**, dans une optique de **répartition équitable** de leur charge sur l'ensemble des bénéficiaires finaux.

LA DÉFINITION PARTAGÉE QUI EN RÉSULTE

Le quartier durable Réunionnais doit :

contribuer à la cohérence territoriale et à la fabrication de la ville

La pertinence du projet doit être examinée à différentes échelles : le grand territoire, la commune, le bourg. Il doit s'intégrer à la ville, en renouvellement ou en continuité immédiate, et en même temps porter une identité de quartier.

être économe et respectueux de l'environnement

Le quartier durable doit répondre aux besoins humains tout en respectant la richesse naturelle de l'île, ses paysages, sa biodiversité. Il se montre économe en maîtrisant et en adaptant sa densité d'occupation, ses consommations et ses rejets (énergie, eau, déchets), ses besoins en gestion.

valoriser les ressources du territoire pour soutenir le développement

Il favorise le développement économique en suscitant la création d'emplois, voire de nouvelles filières "durables", et participe à l'insertion professionnelle. Il exploite en priorité les ressources naturelles renouvelables, valorise la richesse culturelle, développe l'offre touristique et de loisirs en lien avec nature et culture.

veiller sur ses habitants et ses visiteurs

Sans distinction sociale ou géographique, il garantit une maîtrise exemplaire et prospective des risques naturels et sanitaires, ainsi que la prévention des nuisances. Il améliore la qualité de vie en développant les déplacements doux et collectifs, en renforçant l'offre de proximité (emplois, services, commerces) et en favorisant la qualité des espaces publics et de l'architecture.

accompagner les évolutions dans le temps

Le quartier durable doit se positionner à différentes échelles de temps pour esquisser une vision à long terme de ses propres évolutions. A partir de cette anticipation, il agit sur la conception foncière, urbaine et architecturale afin de faciliter un développement harmonieux. Il propose un cadre qui facilite les initiatives individuelles tout en garantissant leur accompagnement par les institutions.

mobiliser une gouvernance refondée

Pour parvenir à réaliser le juste équilibre entre les orientations qui précèdent, le pilotage du projet doit être porté par les Elus territoriaux, favoriser la concertation locale, identifier et réunir en amont les partenaires concernés par les enjeux économiques, sociaux et environnementaux.